

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26/10/2023

Bienvenue Eric Etienne et Raphaëlle Goddet ! Deux nouveaux visages au comité de direction de l'ANCT

Stanislas Bourron, Directeur général de l'ANCT, lui-même arrivé en décembre 2022 qui affirme apprécier « être entouré de profils diversifiés » a recruté en cette rentrée 2023 deux nouvelles personnalités qui viennent consolider une équipe déjà bien établie à la direction de l'ANCT.

Le comité de direction de Agence Nationale de la Cohésion des Territoires accueille donc Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire, qui prend la tête de la direction générale déléguée « Territoire et Ruralités » et Raphaëlle Goddet, conseillère référendaire à la Cour des comptes, qui endosse le rôle de secrétaire générale. Ces deux professionnels de renom s'ajoutent donc aux 370 agents qui composent l'ANCT et viennent enrichir ses rangs de leurs précieuses années d'expérience sur le terrain.



1. Eric Etienne - Directeur général délégué « Territoires et Ruralités »

Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire, a quitté ses fonctions cet été à l'âge de 59 ans pour rejoindre les bancs de l'ANCT succédant ainsi au préfet Jérôme Gutton.

Né le 8 septembre 1964 à Toulon, Eric Etienne est titulaire d'un DESS de droit public et d'une maîtrise de droit privé. Il a étudié à l'Institut régional d'administration de Bastia et à l'Institut national des hautes études territoriales.

La question des territoires et de leurs enjeux n'a plus de secret pour lui. En effet, entre 1999 et 2020, il enchaîne les nominations : sous-préfet de Commercy, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin, conseiller technique chargé de la politique de la ville, de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion de François Fillon à Matignon, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Poitou-Charentes, puis secrétaire général de la préfecture du Finistère, sous-préfet de Dunkerque et enfin préfet de la Haute-Loire.

C'est en toute logique qu'il prenne aujourd'hui la direction de la délégation « Territoires et Ruralité » qui supervise des programmes stratégiques de l'ANCT tels qu'Action cœur de ville, Territoires d'industrie, Petites villes de demain, France services ou encore Villages d'avenir, des programmes qui visent tous à améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes et les petites villes, tout en accompagnant les communes dans leur transition écologique.



Contact presse
Charlotte Schmitt
relations.presse@anct.gouv.fr
Tél. : 07.62.61.50.25



2. Raphaëlle Goddet - Secrétaire générale

Raphaëlle Goddet, qui à pris ses fonctions le 2 octobre 2024 au sein de l'ANCT, apporte «sa grande expertise juridique, budgétaire et financière» souligne Stanislas Bourron. Cette énarque issue de la promotion Émile Zola (2010) vient apporter sa pierre à l'édifice faisant bénéficier l'ANCT de son impressionnant parcours.

Conseillère référendaire à la Cour des Comptes, elle fût elle-même directrice du cabinet de la secrétaire générale du gouvernement, Madame Claire Landais entre 2020 et 2022. D'ores et déjà familière des travaux de l'ANCT, elle a participé à la rédaction du texte et aux arbitrages interministériels relatifs à la création de l'Agence, lorsqu'elle était chargée de mission au secrétariat général du gouvernement.

Raphaëlle Goddet, âgée de 37 ans, est désormais responsable de l'ensemble des fonctions support, budget et ressources humaines de l'ANCT. Une aide et une expertise bienvenue, les recettes et les dépenses de l'ANCT ayant été presque multipliées par trois depuis sa création.

L'ANCT salue l'arrivée de ces deux nouvelles recrues et leur souhaite de belles années de travail au sein de cette Agence qui chaque année se renforce en s'entourant de nouveaux profils divers et variés afin de répondre au mieux aux enjeux qu'elle se doit d'adresser au quotidien.

À propos de l'ANCT

Annoncée par le président de la République en 2017 et créée par la loi du 22 juillet 2019, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été mise en place le 1er janvier 2020. Sa création marque une transformation profonde de l'action de l'État : une action désormais plus en lien avec les collectivités territoriales pour faire réussir leurs projets de territoires.



Contact presse

Charlotte Schmitt

relations.presse@anct.gouv.fr

Tél. : 07.62.61.50.25